

ÉTABLISSEMENT

Syndicat des Montagnes de l'Ariège (09)
9 rue du lieutenant Paul Delpech

09000 Foix

Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire

AVIS DE CONCESSIONS**SERVICES****Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Syndicat des Montagnes de l'Ariège (09).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion de 8 domaines skiables et activités connexes de l'Ariège.

Description: La consultation est lancée sous la forme de la procédure ordinaire, de type « ouverte », en vue de la conclusion d'un contrat de concession de service public, portant sur l'investissement et l'exploitation de 8 domaines skiables des stations de montagne de l'Ariège et de leurs activités connexes (4 saisons).

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 92610000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 337700000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/23/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: Passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion de 8 domaines skiables (réparties en deux périmètres sur le plan financier, se reporter au R.C) et activités connexes de l'Ariège (art. L. 1121-3 du code de la commande publique et L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales).

Description: La consultation est lancée sous la forme de la procédure ordinaire, de type « ouverte », en vue de la conclusion d'un contrat de concession de service public, portant sur l'investissement et l'exploitation de 8 domaines skiables des stations de montagne de l'Ariège et de leurs activités connexes (4 saisons)..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 92610000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Stations de AX 3 domaines ; Guzet ; Mont d'Olmes, Beille, Chioula, Mijanès, Ascou-Pailhères, Goulier.
Ville: FOIX.
Code Postal: 09000.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 180.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

Valeur (hors TVA): 337700000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Gestion administrative et financière du service ; construction et financement des remontées mécaniques, ces investissements figurant au programme pluriannuel des investissements ; L'aménagement, l'entretien et l'exploitation du pistes de skis du domaine skiable et du réseau d'enneigement automatique du domaine ; L'établissement, l'entretien et la maintenance, le renouvellement et l'exploitation d'installations permettant des activités de diversification ; La gestion commerces accessoires ; La prise en charge de toutes les prestations annexes ou accessoires nécessaires au bon fonctionnement des services publics sur les 3 8 stations de montagne ; construction et financement et gestion de sites de diversification de type 4 saisons, et de leurs accessoires ;

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La concession sera attribuée sur la base de critères des offres hiérarchisés, énoncés dans les documents du marché..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique : Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 28/11/2025 à 12:00.

Description : La consultation s'organise en une seule phase : ouverture et analyse des candidatures, régularisations éventuelles, ouverture et analyse des offres. Des variantes seront acceptées. Le syndicat mixte pourra recourir à des négociations avec les candidats ayant remis une offre. Toutefois, le syndicat mixte se réserve la possibilité d'attribuer la concession sur la base de l'offre initiale, sans recourir nécessairement à la négociation. Le syndicat mixte informe les candidats qu'il se réserve le droit de mettre fin à la consultation, à tout moment de la procédure, pour tout motif d'intérêt général. Les plis sous forme dématérialisée reçus hors délais ne pourront être analysés..

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique : Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat des Montagnes de l'Ariège (09)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulouse

Section 8 - Organisations

Organisation : Syndicat des Montagnes de l'Ariège (09)

Nom officiel : Syndicat des Montagnes de l'Ariège (09).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 98964417400017.

Adresse postale : 9 rue du lieutenant Paul Delpech.

Adresse postale : 9 rue du lieutenant Paul Delpech.

Ville : Foix.

Code postal : 09000.

Pays : France.
Adresse électronique: contact@syndicat-montagnes-ariege.fr.
Téléphone: +33 561020909.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulouse
SIRET : 17310005800010
code postal : 31068
Pays : France
Tél : +33 562735757
Mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr
Taille de l'opérateur économique : Aucun

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :ac7d73e5-9a8e-40d9-8825-b15cba2dde8d
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 2025/09/26 à 15:52.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.